

Compte-rendu

Visite du site du projet Port Seine – Métropole Ouest et du port de Limay

Samedi 11 octobre



>> Compte-rendu synthétique

Objet de la visite :

1. La visite in situ de PSMO avait notamment pour but de visualiser le site et son état actuel, le phasage du projet et son articulation avec l'exploitation de la carrière, l'emplacement des futurs équipements, de la trame paysagère et viaire ainsi que de l'embranchement ferré. En prenant de la hauteur depuis les coteaux de l'Hautil, il a pu être expliqué l'intégration dans le grand paysage du projet.
2. La visite (rapide) des abords du port de Conflans a permis de bien différencier une plateforme multimodale (PSMO) d'un port urbain de proximité, et d'offrir une vue depuis la rive droite.
3. La visite du Port de Limay (plateforme multimodale) avait pour but de présenter le fonctionnement d'une plateforme multimodale, les activités accueillies et leur développement dans le temps. Cela a permis de montrer les aménagements viaires et paysagers à l'œuvre dans les ports d'Ile-de-France, Limay incarnant la dernière génération d'infrastructure portuaire.

Participants :

La CPDP était représentée par Jacques Roudier et Julie Quentel (Secrétaire Générale). Ports de Paris était représenté par Alexis Rouque (Directeur général), Marc Reibold (Directeur du projet PSMO), Pascale Blatnik (Directrice adjointe du projet PSMO), Mariusz Wiecek (Directeur de l'Agence Seine-Aval) et Caroline Vallette (Direction de la communication).

24 personnes inscrites en ligne étaient présentes : des particuliers, des riverains, des représentants d'associations et des élus.

Echanges :

1. Questions posées

Outre des questions sur le trafic fluvial actuel, le phasage du projet, la carrière, le positionnement de la darse et de l'embranchement ferré, les visiteurs ont posé principalement des questions sur l'impact global du projet :

- Les dispositifs anti-bruit et anti-poussière ;
- La visibilité des activités ;
- La hauteur des tas de sable ;
- L'accueil ou non d'activités polluantes ;
- Les trafics de camions générés ;
- Les obligations imposées aux entreprises en phase exploitation (prescriptions architecturales, dispositifs d'atténuation des impacts, propreté des lieux...) ;
- La typologie des activités et des emplois possibles et leur nombre.

Les visiteurs ont également posé des questions sur la concertation des habitants tout au long du projet et notamment en phase exploitation.

2. Réponses apportées

Alexis Rouque (DG Ports de Paris) a rappelé que :

- le projet n'est pas figé, il peut encore évoluer grâce à la concertation ; le débat public est une première étape de concertation grand public très en amont du projet ;
- Ports de Paris, propriétaire du domaine public, est en capacité de réunir les conditions pour que les nuisances des activités soient aussi faibles que possible.
L'entreprise signe une convention d'occupation qui détermine ses obligations à respecter, au niveau environnemental et de l'insertion architecturale et paysagère. Mais l'objectif de Ports de Paris est de travailler avec les entreprises présentes sur les ports à la prévention de toutes les nuisances pouvant être générées par leurs activités. Pour la filière BTP, dans le cadre de la démarche «Sable en Seine», les entreprises prennent des engagements, par exemple sur la propreté des ports, sur la lutte contre les poussières, contre le bruit, et se soumettent à un audit annuel dans un processus d'amélioration continue. Des comités locaux d'information portuaire (CLIP) se réunissent tous les ans pour rendre compte avec nos clients des actions menées et de leurs résultats aux riverains, aux associations, aux élus...
- Ports de Paris aménage et réhabilite ses ports depuis plus de 10 ans selon des principes durables très marqués : intégration des ports dans leur environnement, paysagement, accès du public, atténuation des impacts... Les « Schémas d'orientation du

développement durable » (SODD) ou la charte « Sable en Seine », constituent des garanties concrètes;

- Des dispositifs d'échange et d'écoute des habitants seront mis en place en phase travaux puis en phase exploitation, à l'image des CLIP (Comités locaux d'Information Portuaire).

3. Témoignage

Le maire de Limay, Éric Roulot a accueilli les participants et a articulé son propos en 4 points. Selon lui :

- La voie fluviale est un mode d'avenir, un mode positif pour l'environnement ;
- C'est un mode créateur d'emplois à terme (Limay, 26 entreprises, 1000 emplois directs) ;
- Ports de Paris est à l'écoute des élus, des entreprises et des riverains. Il aménage le port de Limay en concertation, et ce dans une gouvernance ouverte ;
- Demain, une Communauté d'Agglomération de 400 000 habitants verra le jour depuis la Confluence jusqu'au Mantois : elle aura besoin de leviers de développement et donc d'un réseau de ports complémentaires sur la Seine.

>> Pour mémoire

Documents remis dans le car aux participants :

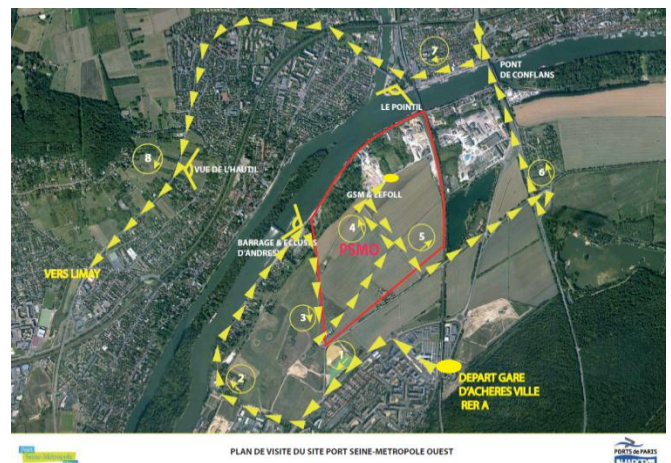
- Synthèse du DMO
- Journal du débat – CPDP
- Plan de la visite
- Répertoire des bonnes pratiques de Sable en Seine
- Présentation du port de Limay

Déroulé de la Visite :

14h00-15h30 : départ de la visite en autocar vers le site Port Seine - Métropole Ouest

Visite du site PSMO

- Arrêt aux écluses d'Andrézy
- Arrêt aux installations GSM
- Arrêt au-dessus de l'embranchement ferré
- Arrêt près du Port de Conflans fin d'Oise
- Point de vue panoramique de l'Hautil sur la RD55



15h30-17h 15 : arrivée et visite du port de Limay avec plusieurs arrêts

- Rencontre du maire de Limay

17h15-18h : retour à la gare d'Achères-ville

- Présentation par M. Roudier des prochains RDV du débat